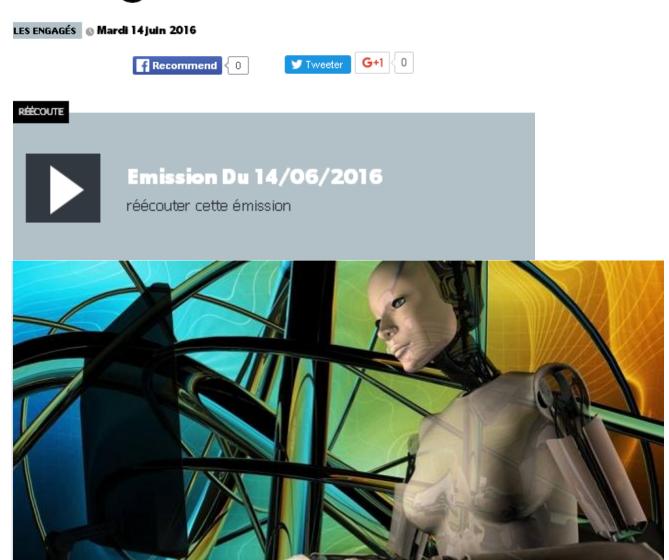


Robots et écologie font-ils bon ménage?



Des éléments de réponses avec Alain Bensoussan, avocat et spécialiste en droit des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication

Robots et écologie font-ils bon ménage?

Avec Maître Alain Bensoussan

Dès 1978, <u>Alain Bensoussan</u>, avocat à la Cour d'appel de Paris, spécialiste en <u>droit des nouvelles</u> <u>technologies de l'informatique et de la communication</u>, ainsi qu'en <u>droit international et de l'Union européenne</u>, a fondé un cabinet dédié au droit des technologies avancées.

Le cabinet qu'il dirige est divisé en départements opérationnels centrés sur un secteur d'activités technologique

Il a rédigé et publié en 1985, aux éditions Berger-Levrault, le premier traité de droit de l'informatique. Il a également publié aux Editions Francis Lefèbvre un ouvrage sur la loi <u>Informatique et libertés</u> à l'occasion du 30ème anniversaire de cette loi, ainsi qu'un ouvrage « <u>Informatique, Télécoms, Internet</u> », dont la 5ème édition est parue en 2012.

Il a publié aux éditions Larcier deux ouvrages intitulés « <u>Code Informatique, fichiers et libertés</u> » (octobre 2014) et « <u>Code de la sécurité informatique et télécoms</u> » (mai 2016) dans la collection des « <u>Codes métiers Lexing</u> ".

<u>Alain Bensoussan</u> participe à de nombreux groupes de réflexion sur le droit des technologies avancées. Il y apporte non seulement son expertise mais également ses théories, par exemple, sur le « <u>Droit à l'oubli numérique</u> ».

<u>Alain-Bensoussan.com</u> La page Facebook



Crédit Photo: La page Facebook et Wikipédia

Par Adile Farquane